

Franklin Gertler

From: Franklin Gertler
Sent: February 17, 2016 1:31 PM
To: veronique.dubois@regie-energie.qc.ca; Greffe (Grefe@regie-energie.qc.ca)
Cc: frechette.yves@hydro.qc.ca; alexandre@desjardinsavocat.ca; Nadia Adhel (nadel@gertlerlex.ca); lisette.lapointe13@gmail.com; maire@wentworth-nord.ca; Directeur général (Mathieu Dessureault) (mdessureault@stadolphedhoward.qc.ca); Catherine Berbery (Adjointe à la direction et aux communications) (cberbery@stadolphedhoward.qc.ca); cgarnier@mrcpdh.org
Subject: R-3960-2016 Délai pour réplique aux commentaires d'Hydro-Québec sur la demande d'intervention de la municipalité de Saint-Adolphe et la MRC des Pays-d'en-Haut

Maître Dubois,

La municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et la MRC des Pays-d'en-Haut a reçu hier à 16 h les commentaires d'Hydro-Québec sur la demande d'intervention déposée le 2 février dans le dossier cité en rubrique.

Considérant les nombreux commentaires formulés par Hydro-Québec dans sa lettre de 13 pages, le fait que le soussigné sera en audience à la Régie les 18 et 19 février dans le dossier R-3953-2015, et la nécessité d'obtenir les instructions de nos clients, nous demandons à la Régie de nous accorder un délai pour compléter notre réponse. **Nous proposons de déposer notre réponse le lundi 22 février à 16 h.**

Cordialement,

Franklin Gertler

FRANKLIN S. GERTLER,
AVOCAT/ATTORNEY

FRANKLIN GERTLER
ÉTUDE LEGALE/LAW OFFICE
ALDRED BUILDING
507 PLACE D'ARMES, #1701
MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA H2Y 2W8
TEL (514) 798-1988
CELL (514) 942-9309
FAX (514) 798-1986
franklin@gertlerlex.ca

IMPORTANT NOTE: This message is confidential and may be subject to professional privilege; it is intended exclusively for the recipient(s) to whom it is addressed. Should you not be such an intended recipient, please inform the sender of this message, and destroy this message without opening any attachments and without reading further.

AVIS IMPORTANT: Ce message est confidentiel et peut être sujet au secret professionnel; il est destiné exclusivement au(x) destinataire(s) au(x)quel(s) il est adressé. Si vous n'êtes pas un tel destinataire, veuillez informer l'expéditeur de ce message et détruire ce message sans ouvrir aucun fichier ci-joint et sans lire plus loin.

